

## L'article partitif et les expressions quantifiantes du type *peu de* contiennent-ils le même *de* ?

Anne Carlier  
Université de Valenciennes

Ludo Melis  
Katholieke Universiteit Leuven

Le français dispose d'un certain nombre d'adverbes de degré qui ont la particularité de pouvoir aussi fonctionner dans la détermination nominale, en prenant alors le plus souvent un sens quantifiant ; la liste en (1) illustre leur variété (Doetjes, 1997 : 92) :

- (1) haut degré : *beaucoup, tant, pas mal, énormément, vachement, ...*  
faible degré : *peu / un peu, un tantinet, ...*  
comparaison par rapport à une norme : *assez, suffisamment, trop*  
comparaison de deux degrés : *plus, moins, autant*

Comme déterminants du nom, ces adverbes se construisent avec *de*, dont la nature n'est pas aisée à déterminer. Il se pose en plus la question de savoir si ce *de* est identique à celui qui entre dans la composition de l'article partitif. D'éminents linguistes identifient les deux *de*. Etudiant la genèse de l'article partitif, Foulet (1965) rend compte de l'apparition de *de* à partir de la structure « Quantifieur *de* N » dont le quantifieur, un adverbe de degré, a été effacé. Pour le français moderne, cette hypothèse a été reprise par Milner (1978) et Kupferman (2001), qui proposent d'aligner l'analyse de l'article partitif (3) sur celle de la structure quantifiante (2) en postulant un quantifieur zéro en (3) et en formulant une règle qui rend compte de l'apparition de l'article défini.

- (2) *peu d'invités*                      quantifieur + *de* + N  
(3) *des invités*                        Ø + *de* + article défini + N

Milner (1978) établit en outre une opposition radicale entre ces deux structures et la structure (4), dite partitive, en rapprochant celle-ci d'une structure avec génitif adnominal.

- (4) *peu des invités*                      quantifieur + *de* + article défini + N

Nous voudrions réexaminer ici la question des rapports entre les trois structures à partir de nouveaux arguments, tant du point de vue de la diachronie<sup>1</sup> que du point de vue de la synchronie. Nous analyserons d'abord la structure (2), qualifiée de quantifiante par Milner (1978). Ensuite nous examinerons si les articles *du / des* peuvent être mis en rapport avec cette structure, comme le suggèrent les auteurs mentionnés. Enfin, nous parlerons de la structure partitive en (4).

### 1. La structure quantifiante *peu de N*

La prise en compte du développement de *de* dans la structure quantifiante (1.1.) permettra d'analyser de manière plus précise la nature de l'élément *de* (1.2.).

#### 1.1 L'origine de *de* dans la structure *peu de N*

Il est souvent admis que la structure du type « *peu de N* » est le résultat d'une évolution en trois étapes :

- |     |   |                                 |
|-----|---|---------------------------------|
| (5) | a. <i>Poi / pou</i> a beü <i>vin</i>    | Q [V N] <sub>SV</sub>           |
|     | b. <i>Poi / pou</i> a beü <i>de vin</i> | [Q] V [ <i>de</i> N]            |
|     | c. Il a bu <i>peu de vin</i>            | V [Q <i>de</i> N] <sub>SN</sub> |

Cette représentation de l'évolution se heurte à un double problème. En premier lieu, elle ne rend pas compte de la chronologie des différentes étapes. Dès le 11<sup>e</sup> siècle, en effet, les stades (5a) et (5b), comportant un quantifieur en position adverbale, coexistent. Par ailleurs, dans cette même période, les quantifieurs adverbiaux sont également déjà attestés en position adnominale. En second lieu, cette esquisse évolutive n'explique pas pourquoi *de* apparaît dans le cas précis où le terme qui est dans la portée du quantifieur est un objet nominal et qu'il n'y a pas de tel marquage dans d'autres cas, par exemple dans (6) où l'adverbe quantifieur se rapporte à l'attribut :

- (6) Entre les dous oilz *mult* out *large* le front,  
Grant demi pied mesurer i pout hom.  
[Son front s'étale si largement entre ses deux yeux qu'on pouvait y me-

<sup>1</sup> Pour les arguments diachroniques qui n'ont pas pu être développés *in extenso* dans le cadre du présent article, voir Carlier & Melis (à par.) et Carlier (à par.).

surer un bon demi-pied]  
 (Roland [1100], v. 1217-1218)

Il s'avère ainsi nécessaire d'avancer de nouvelles hypothèses.

Du latin au français moderne, la langue évolue vers une plus grande rigidité catégorielle : alors que le latin possède très largement des marqueurs qui sont utilisés comme adjectif, comme (pro)nom et qui ont aussi une forme adverbiale, les formes tendent, au cours de l'évolution du latin au français, à se spécialiser dans une catégorie morpho-syntaxique (Marchello-Nizia, 1999). Il nous semble que cette évolution typologique générale peut rendre compte de deux évolutions dans le domaine des quantifieurs, à savoir la perte de la flexion en genre et en nombre pour certains quantifieurs et l'essor de *de* dans les structures quantifiantes.

La première évolution concerne donc la flexion en genre et en nombre des quantifieurs. Dans les plus anciens textes, du 11<sup>e</sup> siècle, des quantifieurs comme *mult* et *tant* s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent, à la manière d'un adjectif, quand ce nom est comptable (7), mais ils restent invariables, à l'instar des adverbes, quand ils se rapportent à des noms non comptables, qu'ils soient massifs ou abstraits (8) :

- (7) Par *multes terres* fait querre sun amfant (*saint Alexis* [1050], v. 112 )  
 [Il fait chercher son enfant dans de nombreux pays]
- (8) Filz Alexis, *mult* oüs *dur curage* (*saint Alexis* [1050], v. 446)  
 [Sire Alexis, tu eus le cœur très dur]

A partir du 12<sup>e</sup> siècle, ces quantifieurs présentent nettement la tendance à l'invariabilité. On obtient ainsi un nouveau partage morpho-syntaxique dans le domaine des quantifieurs de partition : sont adverbiaux tous les quantifieurs sous-spécifiés quant au nombre ; restent par contre fléchis tous les quantifieurs impliquant l'idée de pluralité, comme

*plusieurs*<sup>2</sup>. Il n'existe plus de quantifieur qui puisse avoir le double fonctionnement.

Cette évolution vers une catégorisation morphosyntaxique plus rigide va de pair avec des contraintes syntaxiques plus strictes qui régissent l'emploi des quantifieurs : dans la mesure où le quantifieur est un ADverbe, il finit par perdre la possibilité de se trouver librement en position adnominale sauf moyennant l'insertion de l'élément *de*. *De* répond ainsi à une contrainte syntaxique : il permet qu'un quantifieur de statut adverbial puisse se rapporter à un nom, et ceci tant quand cet adverbe est contigu au nom que dans le cas de la quantification à distance. Cette contrainte syntaxique se met en place progressivement : *de*, tout en étant fréquent dans ce stade, peut parfois encore faire défaut :

- (9) [...] vous trouverez *assez de nobles dames et de vaillans damoiselles* qui volentiers vous prendroient pour la richesse de vous (Bérinus [1350], tome 1, p. 15)
- (10) Car *assez ont pain et pectence* (F. Villon, *Testament* [1461], p. 38) [Car ils ont assez de pain et de nourriture]
- (11) Car povres gens ont *assez maulx*. (F. Villon, *Testament* [1461], p. 127)

*De* comme relateur entre le quantifieur adverbial et le nom cesse d'être facultatif vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, au moment où le degré zéro de la détermination disparaît pour les noms communs en emploi référentiel. Il apparaît ainsi que *de*, étant au départ surtout relateur, est devenu au cours du moyen français aussi un quantifieur ayant pour fonction de signaler que le nom réfère.

## 1.2 Analyse du statut de *de* dans la structure *Peu de N*

Les données historiques permettent d'attribuer à *de* un double rôle dans la structure quantifiante *peu de N* : assurer, d'une part, la bonne for-

---

<sup>2</sup> Il convient de signaler le cas de *quelque*, qui n'est pas le simple correspondant au singulier de *quelques*, mais qui est soumis à des conditions d'apparition strictes (Voir Culioli (1999), Flaux (1997) et, dans une perspective diachronique, Combettes (2004)).

mation des expressions quantifiantes dont le premier terme n'est pas un adjectif et, d'autre part, la détermination minimale requise par le caractère référentiel du nom. Ces deux rôles sont liés, la mise en place de la détermination minimale n'opérant qu'en liaison avec un quantifieur et signalant que ce quantifieur spécifie le domaine de référence du nom que *de* introduit dans le discours. *De* apparaît dès lors ici comme un déterminant indéfini, minimal, qui est spécifié par l'adverbe qui le précède, et comme un relateur, reliant deux termes syntaxiques : l'adverbe quantifieur et le nom. Si un de ces deux termes manque, *de* ne peut apparaître :

- (12) \* Il a lu *de livres*.  
 \* Il en a lu, *de livres*  
 \* Il pense à *trois de*.

Les propriétés typiques de la préposition – servir de tête syntaxique au groupe et interdire l'extraction (Jones 1996) – ne se vérifient pas dans ce cas, comme l'a observé Milner (1978) :

- (13) a. J'ai lu *peu de livres* de cet auteur.  
 b. Cet auteur *dont* j'ai lu *peu de livres*  
 c. Cet auteur, j'*en* ai lu *peu de livres*.

En outre, *de* est associé, dans cette structure, à *en* quantifiant et non à *en* génitif (Milner 1978) : il peut correspondre à un référent humain (14b), il ne peut pas se rapporter à un sujet préverbal (15b) et il n'établit pas nécessairement de relation d'anaphore dans le sens d'une identité référentielle (16b).

- (14) a. \*De Zola, j'*en* aime le style.  
 b. De poètes, j'*en* ai interviewé **beaucoup**
- (15) a. De ce roman, *des extraits en* ont été publiés.  
 b. \*Beaucoup *en* ont été publiés récemment, de traités néodarwiniens.
- (16) a. Marie a lu l'introduction *de ce livre* et Pierre *en* a lu *la préface*.  
 b. Marie n'a lu qu'*un roman de Balzac* mais Pierre *en* a lu **beaucoup**.

L'analyse proposée, qui convient tant aux données de l'ancien français qu'à celles du français moderne, considère que *de* est, dans *peu de livres*, déterminant indéfini, relateur mais non préposition<sup>3</sup>.

## 2. L'article partitif

### 2.1 L'origine de *de* dans l'article partitif : le partitif médiéval et son équivalent en français moderne

Si *de* dans « *peu de N* » n'est pas prépositionnel, au sens technique que nous avons donné à ce terme, il est pourtant relateur. L'hypothèse, rappelée dans la section initiale, que l'article *du / des* et son prédécesseur en ancien français représentent un emploi du même *de* impose donc de restituer un terme autre que le nom qui participe à la relation établie. Deux tentatives pour concrétiser cette hypothèse ont été entreprises : la première consiste à aligner l'analyse de l'article *du / des* sur celle de *peu de* en postulant un quantifieur non réalisé ; la deuxième hypothèse analyse *de* comme une préposition régie par le verbe.

**2.1.1.** La première hypothèse a d'abord été formulée dans une perspective diachronique. Foulet (1965) explique en effet l'apparition de *de* en invoquant la présence d'un quantifieur ensuite effacé et propose quatre stades dans l'évolution :

- (17) (a) *asez de vin* « fraction d'une quantité indéterminée »  
 (b) *asez del vin* « fraction d'une quantité parfaitement déterminée »  
 (c)  $\emptyset$  *del vin* « fraction indéterminée d'une quantité parfaitement déterminée »  
 (d)  $\emptyset$  *du vin* « fraction indéterminée d'une quantité indéterminée »

Les deux premiers stades concernent la structure quantifiante ; le troisième est typique de l'emploi du partitif en ancien français, et nous le

---

<sup>3</sup> Cette distinction entre les diverses propriétés des mots que la tradition appelle communément prépositions est justifiée indépendamment des faits étudiés ici, comme il ressort du contraste entre (a) qui manifeste également la configuration [+ relateur, - préposition] et (b) qui illustre la configuration inverse (Melis 2003) :

- (a) Il a commis gaffe *sur* gaffe.  
 (b) Il y avait *entre* cinquante et soixante invités.

qualifierons de partitif médiéval, alors que le quatrième stade sera appelé article partitif. Cette hypothèse revient à postuler que le *de* partitif et le *de* que l'on trouve dans *peu de* sont identiques.

Or l'hypothèse de Foulet ne permet pas d'expliquer pourquoi le partitif médiéval, et non la structure quantifiante, est soumis à des contraintes distributionnelles strictes relatives au nom tête et au contexte verbal (Carlier 2000) :

- Le partitif médiéval ne se combine jamais avec des noms abstraits (Englebert, 1996 ; Carlier 2004), alors que les expressions quantifiantes du type *peu de* ne connaissent pas cette restriction.
- Le partitif médiéval se trouve uniquement en position objet auprès d'un nombre limité de verbes dont les plus courants sont *boire* et *manger* (Foulet 1965). Les quantifieurs du type *peu de*, par contre, peuvent s'utiliser dans toutes les fonctions syntaxiques, y compris après préposition.

Une seconde série de problèmes concerne la présence de l'article défini et son interprétation. En premier lieu, l'article défini présente dans le partitif médiéval uniquement une interprétation spécifique. Foulet observe en effet que le partitif médiéval marque une partition qui porte nécessairement sur un objet déterminé par le contexte. Par exemple, dans (18), il pourrait s'agir de la carafe de vin qui se trouve sur la table.

- (18) [il] verse an la cope d'argent  
*del vin* qui n'estoit pas troublez.  
 (Chr. de Troyes, *Perceval*, 728-729, cité par Foulet, 1965 : 69)  
 [Il verse dans la coupe d'argent *du/de ce vin* qui n'était pas troublé.]

La contrainte de l'interprétation spécifique pour l'article défini est généralement imputée au fait que l'article défini serait incompatible en ancien français avec le sens générique. Or, l'article défini est bel et bien attesté dès l'ancien français avec un sens générique (Moignet 1976 : 104 ; Carlier 2000).

Le deuxième problème que soulève l'hypothèse de Foulet par rapport à l'article défini concerne sa présence même dans la structure de l'article partitif, à sens indéfini (Bonnard 1978). S'il s'agissait de créer

un article à sens indéfini qui ne fait pas intervenir d'objet de partition spécifique, il est étonnant que la langue, plutôt que de retenir *Il boit du vin*, n'ait pas créé d'emblée *il boit de vin*, qui a le sens correspondant au stade (17d). Or, cette séquence est attestée mais est restée très sporadique et elle a été éliminée rapidement, ce dont il faudrait rendre compte.

Les difficultés formulées ici dans une perspective diachronique se rencontrent également quand on souhaite rapprocher en synchronie la structure quantifiante et l'article partitif, comme le fait, entre autres, Milner (1978) ; elles peuvent être reformulées de la manière suivante : comment rendre compte du parallélisme interprétatif et du contraste formel entre (17a) et (17d), ainsi que du statut particulier, marginal même, de (17b) et (17c) ?<sup>4</sup>

Les différences distributionnelles entre partitif et structure quantifiante et les difficultés relatives à l'article défini contenu dans la structure du partitif montrent que l'hypothèse du quantifieur effacé, soutenue par Foulet pour l'ancien français, ne constitue pas la bonne voie d'analyse.

**2.1.2.** La deuxième hypothèse a été formulée pour le français moderne par Kupferman (1976). Elle analyse *de* comme une préposition régie par le verbe. Se fondant sur les pro-formes qui correspondent à l'objet d'un groupe de verbes, dont *boire* et *manger*, l'auteur leur attribue une double construction, transitive directe et transitive indirecte en *de* :

- |                                      |                                |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| (19) Il a bu <b><i>du vin</i></b> .  | (a) Le vin <i>qu'</i> il a bu  |
|                                      | (b) Le vin <i>dont</i> il a bu |
| (20) Il a vu <b><i>de l'or</i></b> . | (a) L' <i>or qu'</i> il a vu   |
|                                      | (b) *L' <i>or dont</i> il a vu |

---

<sup>4</sup> Milner (1978) minimise le problème en traitant l'article *le* à sens générique dans l'article partitif « *de + le* » comme élément explétif. La discussion de cette solution dépasse le cadre du présent article (cf. e. a. Kleiber 1990). Cette hypothèse n'offre toutefois qu'une solution *ad hoc* pour l'article *du*, dans la mesure où elle ne résout pas le problème de l'article *les* dans l'article « *de + les* », où la présence de l'article défini est tout aussi problématique.



- (21) Il parle *de ses aventures*. (a) \*Ses aventures *qu'*il parle  
 (b) Ses aventures *dont* il parle

Cette construction prépositionnelle continue, à notre sens (Carlier 2000), le partitif médiéval qui manifeste trois propriétés communes cruciales :

- Les verbes qui, d'après Kupferman, ont en français moderne cette double possibilité constructionnelle sont précisément ceux qui font apparaître en ancien français le partitif.
- La construction qui, en français moderne, fait d'après Kupferman intervenir la préposition *de* présente exactement la même interprétation que le partitif médiéval en (17 c) :

- (22) Il a bu *du vin*, *dont* j'ai bu également.

Il s'agit bien d'une partition portant sur un ensemble défini par le contexte. L'exemple signifie en effet : « j'ai bu de ce vin dont je pourrais vous montrer la bouteille ».

- Seuls sont attestés dans cette construction dite indirecte du français moderne des objets dont le nom noyau est concret.

A l'appui du statut prépositionnel de *de*, on peut mentionner le fait que, tout comme les groupes prépositionnels (23), la structure partitive qui correspond au partitif médiéval s'oppose à l'extraction d'un groupe prépositionnel (24a). Il se distingue sur ce point du simple article partitif (24b).

- (23) a. J'ai lu quelques livres *de Kafka*  
*Kafka*, *dont* j'ai lu *quelques livres*  
 b. Je m'intéresse aux livres *de Kafka*  
 \**Kafka*, *dont* je m'intéresse *aux livres*.

- (24) a. J'ai mangé *du gâteau de Marie*  
 \**Marie*, *dont* j'ai mangé *du gâteau*.  
 b. Nous buvons souvent *de l'eau de ce puits*.  
*Ce puits*, *dont* nous buvons souvent *de l'eau*

Cependant, comme le montre l'exemple (25a), par rapport à la cliticisation du sujet de l'infinitif dans les constructions factitives<sup>5</sup>, le constituant partitif qui correspond au partitif médiéval se comporte bien comme un

<sup>5</sup> Voir à ce sujet Damourette et Pichon (1911-45) ou Kayne (1977).



des objets concrets, définis par le contexte. Elle permet aussi de caractériser *de* comme quantifieur dans ce tour.

## 2.2 Analyse du statut de *de* dans le partitif médiéval et dans l'article partitif

L'analyse proposée pour rendre compte de *de* dans la séquence *du / des* diffère donc selon que cette séquence réalise la structure que nous avons appelée le partitif médiéval ou qu'elle est l'article partitif. L'opposition se situe tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique.

Sur le plan sémantique, *de* est, dans le partitif médiéval, tant un opérateur marquant que l'objet n'est pas globalement affecté par l'action verbale qu'un quantifieur. L'article partitif conserve le trait quantifieur, mais le trait de partition sur un objet contextuellement défini s'est effacé, au profit du trait [- définitude]. De ce fait, le terme même d'article partitif n'est plus tout à fait justifié, car tout comme l'article *un*, les articles *du* et *des* ont simplement pour rôle de constituer un référent dont l'existence peut être posée par le contexte verbal.

Sur le plan syntaxique, *de* perd son statut prépositionnel et devient un élément constitutif de l'article. Tandis que *de* dans le partitif médiéval est caractérisable par la combinaison [+ préposition, - relateur], l'élément *de* dans l'article dit partitif est négativement marqué pour les deux propriétés. Dans cette configuration, la cohésion avec l'article défini est si intense que ce dernier n'alterne plus avec d'autres déterminants ou uniquement dans des cas marginaux, comme dans l'exemple (27), qui comporte un démonstratif indiquant une sous-espèce<sup>7</sup> :

(27) Il n'est pas revenu, dit Virginie, mais il se place devant le magasin et il me regarde à travers la vitrine avec ***de ces yeux*** ! (Sabatier Robert, *David et Olivier*, 1985, page 190)

En français moderne, les deux structures partitives coexistent toujours, quoique l'équivalent du partitif médiéval occupe une position plus marginale dans le système et que son emploi soit soumis à des contraintes assez sévères. La structure partitive s'est en effet maintenue avec

<sup>7</sup> Cet emploi du démonstratif est analysé en détail par M.-N. Gary-Prieur (2001).

des verbes comme *goûter*, *manger* ou *boire* (Kupferman 1976), mais apparaît aussi, fût-ce exceptionnellement, dans d'autres configurations syntaxiques.

- (28) Mon cher André,  
Je t'accuse réception de la bédide somme, arrivée ce matin, *avec de tes nouvelles*.  
(Lettre de Valéry à Gide [1899])

Cette ancienne structure partitive a maintenu son ancrage dans le concret et n'existe donc pas avec des noms abstraits. Quand elle se présente sous la forme « *de* + article défini », le nom est presque toujours accompagné d'un modifieur effectuant une localisation spatiale et/ou temporelle.

- (29) a. !Il a mangé *des prunes/ de l'herbe* (article indéfini)  
b. Pendant que la mère achevait le pansement, il se mit d'ailleurs à manger *des prunes que le père venait de monter de la cave*.  
(Clavel B., *Celui qui voulait voir la mer* [1963], p. 227)  
c. Allez manger *de l'herbe qui est là*. (Alain-Fournier H., *Corresp.* [1909])  
d. Pierre a pris *de l'argent / des prunes* sur la table.

Cette association tout comme la fréquence du déterminant démonstratif ou possessif (28) sont des manifestations du même phénomène : l'ancien partitif suppose un objet de partition qui doit être défini par le contexte.

Que les deux tours doivent être distingués ressort également de leurs possibilités combinatoires, comme en témoigne la distribution de *bien*, qui est compatible avec la première interprétation, indéfinie (30), mais non avec la seconde, partitive (31):

- (30) Il a lu *bien des livres* ; il a goûté *bien des vins*. (= indéfini).  
(31) Il y avait une douzaine de bouteilles de bière sur la table ;  
\* il a bu *bien des bouteilles/bières*.

La distribution de *bien* permet en outre de montrer que l'article partitif *du / des* ne peut pas être analysé sur le modèle des quantifieurs adverbiaux traités dans la section 1 et que l'hypothèse de l'uniformité structurale évoquée au début de l'exposé ne convient pas. En effet, si l'article partitif, dans son interprétation indéfinie ou existentielle, avait la

structure «  $\emptyset$  de le/la/les N », structure parallèle à celle des quantifieurs adverbiaux « *peu de N* », *bien* devrait être un spécificateur adverbial de  $\emptyset$ , comme il est spécificateur de *peu* dans (32).

(32) J'ai lu ***bien peu de livres*** (aussi passionnants).

Or, alors qu'on peut mettre en parallèle (32') avec (32), il n'est pas possible de former (33') à partir de (33).

(32') J'en ai lu ***bien peu*** (d'aussi passionnants).

(33) J'ai lu ***bien des livres***.

(33') \*J'en ai lu ***bien*** (d'aussi passionnants).

Il semble donc que l'on doive distinguer *de* dans la structure quantifiante traitée dans la section 1 de l'élément *de* composante des articles *du / des*. Certes, *de* participe dans les deux configurations à la quantification indéfinie, mais il conserve une dimension relationnelle dans la structure quantifiante, qu'il ne possède pas en tant que composante de l'article.

Quant au *de* qui figure dans le partitif médiéval et son successeur en français moderne, il conserve des propriétés prépositionnelles évidentes, comme il ressort des phénomènes d'extraction :

(34) \*Marie dont j'ai goûté ***du / de ce gâteau***.

Marie dont j'ai goûté ***le gâteau***.

Ceci oppose ce tour aux deux autres, non prépositionnels et le rapproche des structures partitives à quantifieur explicite *peu de ces livres*.

### 3. Les structures partitives avec quantifieur : *peu de* + dét. déf. + N

**3.1.** La structure *peu de* suivi d'un SN défini présente à première vue des traits en commun avec le partitif médiéval. En premier lieu, comme l'avait déjà signalé Milner (1978), *de* est ici une vraie préposition. En plus, la séquence élémentaire « Q + *de* + art. déf. + N » ne permet pas toujours d'obtenir l'interprétation voulue et elle est même souvent exclue. L'ajout d'un modifieur effectuant une localisation spatio-temporelle ou le remplacement de l'article défini par un déterminant démonstratif ou possessif améliore très nettement le résultat.

- (35) a. ?*Beaucoup des livres* ont disparu.  
 b. *Beaucoup des livres que tu m'avais prêtés* ont disparu.  
 c. *Beaucoup des livres sur la table* ont disparu.  
 d. *Beaucoup de tes livres* ont disparu.  
 e. *Beaucoup de ces livres* ont disparu.

Cette structure partitive est donc conditionnée par la présence d'un objet de partition contextuellement défini. Ceci pourrait nous mener à suggérer une structure symétrique pour les deux partitifs, l'une à quantifieur explicite et l'autre avec quantifieur nul.

Or, il existe des différences importantes entre les deux partitifs. Le partitif avec quantifieur ne connaît, en premier lieu, pas les restrictions contextuelles que l'on trouve pour l'ancienne structure partitive du français médiéval et son successeur en français actuel : il n'apparaît pas de manière privilégiée en position objet de certains verbes, dont *manger, boire, prendre, donner*. Il serait spéculatif d'invoquer ici des raisons de sémantique lexicale : le quantifieur nul ne pourrait être admis que si le verbe introduit explicitement un objet qui est soumis à une opération de partition ; en plus, des cas comme (28) resteraient sans explication.

La deuxième différence concerne la distribution des noms dans les deux tours : le partitif médiéval ou partitif sans quantifieur ne s'allie pas à des noms abstraits, ni en ancien français, ni en français moderne. La structure partitive avec quantifieur s'accommode au contraire de noms abstraits.

- (36) En la moitié a el *assez*  
*de sa beauté* por estre dame  
 ou d'un empire ou d'un royaume, (Jean Renart, *Le Roman de la Rose* [1228], éd. F. Lecoy, p. 26)  
 [litt. : Dans la moitié, elle a assez de sa beauté pour être dame d'un empire ou d'un royaume]

- (37) Elle a perdu *beaucoup de sa beauté*.

L'assimilation des deux structures partitives, avec et sans quantifieur, ne semble donc pas être la bonne voie d'analyse.

**3.2.** Une seconde possibilité d'analyse consiste à rapprocher la séquence partitive *beaucoup des invités* du tour quantifiant *beaucoup d'invités*, en admettant que leur seule différence réside dans la présence ou l'absence de l'article défini ou d'un éventuel autre déterminant défini après *de* ; cette opposition entre défini et indéfini rendrait compte des différences interprétatives, plus exactement du fait que l'objet de partition doit être contextuellement donné dans le cas du tour partitif.

L'argument principal en faveur de cette hypothèse est le fait que les deux tours entrent en correspondance avec *en* quantifiant, mais cet argument n'est pas spécifique, dans la mesure où tant le tour partitif sans quantifieur explicite que l'article partitif admettent cette même correspondance. En plus, l'on peut avancer au moins trois contre-arguments.

Le premier est que *de* se comporte syntaxiquement comme une préposition dans le cas de *peu des* et non pas dans le cas de *peu de* (Milner 1978) :

(38) \* Cet auteur *dont* j'ai lu *peu des livres*.

(39) Cet auteur *dont* j'ai lu *peu de livres*.

En second lieu, le tour partitif avec quantifieur n'a jamais connu les restrictions d'emploi par rapport au type de nom qu'on a observées dans le cas du tour quantifiant, même pas dans l'ancienne langue : dès les premiers textes français, on trouve des noms concrets, comptables ou massifs, et des noms abstraits, ainsi que l'a montré l'exemple (36). Cette plus grande liberté concerne aussi le quantifieur lui-même : le tour partitif est possible non seulement avec des adverbes du type *beaucoup de*, mais aussi avec des quantifieurs comme *plusieurs* qui n'ont pas d'emploi en structure quantifiante du type « Q de N ».

**3.3.** La dernière analyse à envisager consiste à rapprocher le tour partitif à quantifieur explicite du génitif adnominal, comme le font Milner (1978) et Sleeman & Kester (2002). Ce rapprochement s'appuie sur le fait que dans ces deux cas, *de* présente les deux propriétés fondamentales suivantes : il est préposition, vu qu'il empêche l'extraction, et relateur, puisqu'il établit un lien entre le quantifieur et le nom, dans le tour partitif, et entre N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> dans le tour génitif du type *le chien du berger*.

Tant Milner (1978) que Sleeman & Kester (2002) poussent plus loin le parallélisme entre le partitif du type *peu de ces livres* et le génitif en postulant pour le partitif la structure [Q < N<sub>1</sub>> de Dét N<sub>2</sub>], où N<sub>1</sub> est effacé. Or cette mise en parallèle avec le génitif fait précisément ressortir la différence : dans le cas du partitif, le nom effacé N<sub>1</sub> est nécessairement identique à N<sub>2</sub> (dans *peu de ces livres*, les éléments dits peu nombreux sont en effet des livres), alors que N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> sont différents dans le cas du génitif. Il en résulte une différence pour la nature de *en* : la pronominalisation du syntagme introduit par *de* se fait dans le cas du tour partitif par *en* quantifiant (Lagae 1994) et non pas par *en* génitif (Milner 1978). *En* associé au tour partitif n'est en effet pas sensible au contraste humain / non animé (41) et se rapporte difficilement à un sujet préverbal (43)<sup>8</sup> :

- (40) \* *De cet auteur, j'en* ai lu le livre  
*De ce livre, j'en* ai lu la préface.  
 (41) *De ces invités / De ces livres, j'en* ai connus beaucoup.  
 (42) *De ce roman, plusieurs extraits en* sont publiés.  
 (43) \**De ces boîtes, deux en* sont vides.

*De* est donc un quantifieur dans le tour partitif, ce qu'il n'est manifestement pas dans le tour génitif.

#### 4. Le statut de *de* dans les expressions quantifiantes

Au terme de notre analyse des quatre tours dans lesquelles *de* contribue à former une expression quantifiante, nous pouvons synthétiser nos observations dans un tableau en partant de trois traits, corrélés à des propriétés formelles observables : le trait [quantifieur], lié à la commutation du syntagme introduit par *de* avec *en* quantifiant, le trait [relateur], lié à la présence de deux éléments l'un à gauche et l'autre à droite mis en rapport par le biais de *de*, et le trait [préposition], lié aux phénomènes d'extraction.

---

<sup>8</sup> L'inacceptabilité est toutefois dans certains cas moins nette quant au dernier test.



	Articles <i>du/des</i>	Q de N	Partitif médiéval	Q de Dét. défini N	Génitif adnominal
<i>En</i>					
Relateur					
Préposition					

Cette analyse en traits n'implique pas d'analyse en constituants spécifique, mais elle est compatible d'une part avec l'analyse classique de la structure quantifiante (*peu de livres, beaucoup de pain*) comportant *de* comme tête quantifiante et le quantifieur adverbial comme spécifieur et d'autre part avec l'analyse que Sleeman & Kester (2002) proposent pour les structures partitives à quantifieur explicite.

L'analyse met en lumière l'unité des quatre structures abordées dans le présent travail, constituée par la correspondance avec *en* quantifiant, tout en repérant leurs différences, qui concernent le trait [ $\pm$  relateur] et le trait [ $\pm$  préposition]. Elle conduit ainsi à concevoir les rapports entre ces quatre structures en termes de ressemblance de famille.

Cette analyse en termes de ressemblance de famille nous semble rendre compte de la réalité linguistique d'une manière plus correcte et nuancée que l'hypothèse qui pose un même *de* dans la structure quantifiante du type *peu de* et l'article *du / des*, d'une part (Milner 1978, Kupferman 2001), et celle qui identifie le *de* de la structure partitive au *de* de la structure à génitif adnominal, d'autre part (Milner 1978); elle montre aussi la distance qui sépare les propriétés de *de* comme élément de l'article partitif par rapport à *de* comme relateur prépositionnel dans le génitif adnominal.

### Références bibliographiques

- Bonnard, H., 1987, Sur une règle d'effacement de l'article en moyen français, *Actes du colloque 'Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français'*, VUB, 155-181.
- Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- Carlier, A., 2000, Les articles *du* et *des* en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique, *Revue romane* 35, 177-206.
- Carlier, A., 2004, Sur les premiers stades de développement de l'article partitif, *Scolia* 18, 115-146 (sous presse).
- Carlier, A., à paraître, From Preposition to Article : the Development of the French Partitive Article.
- Carlier, A. & Melis, L., à paraître, De la quantification adverbale la quantification adnominale : perspectives diachroniques.
- Combettes, B., 2004, La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : *quelque* en moyen français, *Scolia* 18 (sous presse).
- Culioli, A., 1999, A propos de *quelque*, in Id., *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3, Paris, Ophrys.
- Damourette, J. & Pichon, E., 1911-1945, *Des mots à la pensée*, Paris, d'Artrey.
- Doetjes, J., 1997, *Quantifiers and Selection : on the Distribution of Quantifying Expressions in French, Dutch and English*, The Hague, Holland Academic Graphics.
- Englebert, A., 1996, L'article partitif : l'évolution des conditions d'emploi, *Langue française* 109, 9-28.
- Flaux, N., 1997, Les déterminants et le nombre, in Flaux et al. éds, *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, P.U.
- Foulet, L., 1965, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- Gary-Prieur, M.-N., 2001, GN démonstratifs à référence générique : une généralité discursive, *French Language Studies* 11, 221-239.
- Jones, M.A., 1996, *Foundations of French Syntax*, Cambridge, UP.
- Kayne, R. S., 1977, *Syntaxe du français*, Paris, Seuil.
- Kleiber, G., 1990, *L'article LE générique*, Genève, Droz.
- Kupferman, L., 1976, *Études sur l'article*, Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle Univ. de Paris VIII.
- Kupferman, L., 2001, Quantification et détermination dans les groupes nominaux, in Blanco X. et al., *Détermination et formalisation*, Amsterdam, Benjamins.
- Lagae, V., 1994, En dans son interprétation partitive : problèmes de délimitation syntaxique, *Revue romane* 29, 3-15.
- Marchello-Nizia, Ch., 1999, *Le français en diachronie*, Paris, Ophrys.

- Marchello-Nizia, Ch., 2000, Les grammaticalisations ont-elles une cause ?,  
*L'information grammaticale* 67, 3-9.
- Melis, L., 2003, *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- Moignet, G., 1976, *Grammaire de l'ancien français. Morphologie – syntaxe*, Paris, Klincksieck.
- Sleeman, P. & Kester, E.-P., 2002, Le caractère propositionnel de constituants en *de*, *Scolia* 15, 133-141.